

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 29 avril 2019**

Convocation adressée le 23 avril 2019  
Compte rendu affiché le 7 mai 2019  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 9

*L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois d'avril, à 16 heures, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 23 avril 2019 par Monsieur Loïc GRABER, président, s'est réuni salle Berlioz, au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Monsieur Loïc GRABER.*

**Présents :** MM. GRABER, LAFOND, RUDIGOZ, Mmes PICOT, SANGOUARD

**Excusés :** MM. CHABRIER, CORAZZOL, MALESKI, Mmes GAILLIOUT, IEHL, REYNAUD

**Absente :** Mme DE LAVERNEE

**Procuration :** M. CORAZZOL à M. GRABER  
M. MALESKI à M. GRABER  
M. CHABRIER à Mme PICOT  
Mme GAILLIOUT à Mme SANGOUARD

**Secrétaire :** Mme SANGOUARD

**N°2019-10 : Tarifs de l'année scolaire 2019/2020**

**Rapporteur : Monsieur Loïc GRABER**

Le rapporteur propose de voter les différents tarifs de l'année scolaire à venir et permettre ainsi au conservatoire d'encaisser les recettes correspondantes.

Ces tarifs sont applicables pour toutes les inscriptions et activités de l'année scolaire 2019/2020.

**I. Droits d'inscription :**

Les principes de tarification au quotient familial tels que votés dans la délibération 2014-08 sont maintenus.

Il est proposé néanmoins de procéder à une actualisation des tarifs des droits d'inscription de + 7 %, ainsi qu'il en a été décidé lors de l'adoption du budget primitif 2019.

Le conservatoire vient d'obtenir l'agrément du ministère de la culture pour ouvrir un cursus préparatoire à l'enseignement supérieur à la prochaine rentrée, dont il convient de fixer le tarif. L'offre d'enseignement de ce cursus le rapproche d'un 3ème cycle spécialisé ; il sera donc facturé en tarif 3.

La notion d'« activité hors cursus » comprend toutes les activités proposées par le conservatoire ne donnant pas lieu à la délivrance d'un diplôme (dont la pratique continuée) et certains ensembles pour les élèves en horaires aménagés.

**Les grilles tarifaires suivantes sont proposées :**  
(Les tarifs seront arrondis à l'euro près)

### 1) Tarifs élèves hors temps scolaire Français et ressortissants de l'Union Européenne

Dont 5 € d'accès aux services de la médiathèque (incluant le prêt de documents, accès au streaming et prêt dans les antennes).

#### Tarif 1 :

Cycle découverte artistique danse et musique  
Formations spécialisées  
Activités hors cursus

Tranches de QF	2018/2019		2019/2020	
	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum
QF ≤ 300 €	111 €		119 €	
300 € < QF ≤ 800 €	111 €	257 €	119 €	275 €
800 € < QF ≤ 1 500 €	257 €	305 €	275 €	326 €
1 500 € < QF ≤ 2 500 €	305 €	436 €	326 €	467 €
2 500 € < QF	436 €		467 €	

#### Tarif 2 :

1<sup>er</sup> cycle : cursus instrumental, voix d'enfant, danse, direction d'ensemble, théâtre (stage)  
2<sup>ème</sup> cycle : cursus instrumental, voix d'enfant, danse, direction d'ensemble  
Année d'observation chant lyrique  
Cursus jeune chanteur  
Cursus accompagnement musiques actuelles

Tranches de QF	2018/2019		2019/2020	
	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum
QF ≤ 300 €	111 €		119 €	
300 € < QF ≤ 800 €	111 €	328 €	119 €	351 €
800 € < QF ≤ 1 500 €	328 €	409 €	351 €	438 €
1 500 € < QF ≤ 2 500 €	409 €	654 €	438 €	700 €
2 500 € < QF	649 €		700 €	

#### Tarif 3

3<sup>ème</sup> cycle (spécialisé et personnalisé) : cursus instrumental, chant lyrique C1, C2, C3, danse, théâtre (CEI 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> année, COP 1 et 2), FM spécialisée, composition\*, écriture\*, culture musicale\*  
Parcours de préparation à l'enseignement supérieur, toute discipline  
Cursus licence Université Lyon 2/Conservatoire  
Cursus accompagnement piano : tous niveaux  
Cursus DEM musiques actuelles  
Année de perfectionnement : instrumental, chant, danse,

\*Pour les cursus composition, écriture et culture musicale, l'intégralité des droits est due, quel que soit le nombre de cours suivi.

Tranches de QF	2018/2019		2019/2020	
	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum
QF ≤ 300 €	164 €		175 €	
300 € < QF ≤ 800 €	164 €	501 €	175 €	536 €
800 € < QF ≤ 1 500 €	501 €	599 €	536 €	641 €
1 500 € < QF ≤ 2 500 €	599 €	871 €	641 €	932 €
2 500 € < QF	871 €		932 €	

#### Tarif 4

Cursus AïCO

Tranches de QF	2018/2019		2019/2020	
	Tarif minimum	Tarif maximum	Tarif minimum	Tarif maximum
QF ≤ 300 €	25 €		27 €	
300 € < QF ≤ 800 €	25 €	54 €	27 €	58 €
800 € < QF ≤ 1 500 €	54 €	94 €	58 €	101 €
1 500 € < QF ≤ 2 500 €	94 €	252 €	101 €	270 €
2 500 € < QF	252 €		270 €	

## **2) Tarif élèves étrangers hors Union Européenne**

Le tarif applicable aux élèves étrangers hors Union Européenne est le tarif maximum de la grille qui correspond à leur cursus. Un dégrèvement sera possible si l'élève fournit un avis d'imposition français de l'année précédente indiquant la perception de revenus imposables.

## **3) Exonération de droits d'inscription**

Bénéficient d'une exonération des droits d'inscription :

- les élèves inscrits dans un cursus à horaires aménagés (élémentaire et collège)
- les élèves inscrits dans la filière TMD
- les élèves reçus au conservatoire dans le cadre d'un échange inter-établissement lorsque la convention de partenariat pédagogique le prévoit (les élèves paient les frais de scolarité dans leur établissement d'origine).

## **4) Frais de concours : 35 €**

Ceux-ci sont réévalués au regard des pratiques tarifaires des conservatoires similaires des grandes villes françaises.

Ces frais seront applicables à toute personne faisant une demande d'inscription nécessitant une sélection du conservatoire (hors mises en situation CHAM et sélections sur dossier) et sont payables en ligne au moment de l'inscription.

Les élèves inscrits en filière TMD qui souhaitent accéder à un troisième cycle spécialisé ou au parcours de préparation à l'enseignement supérieur passent le concours d'entrée et doivent donc s'acquitter des frais de concours comme tous les autres candidats.

Ceux-ci ne sont pas remboursables sauf si l'annulation est du fait du conservatoire.

## **5) Frais d'inscription ou de réinscription hors délais : 20 €**

Ces frais seront applicables à toute personne demandant une inscription à un concours ou une réinscription, en dehors des délais fixés par l'administration pour effectuer ces démarches en ligne. Ces frais s'entendent par dossier et s'ajoutent, selon le cas, aux frais de concours ou aux droits d'inscription exigés au moment de la réinscription. Ils sont payables auprès du régisseur de recettes avant toute validation d'inscription ou de réinscription hors délais.

L'inscription manuelle à un concours par les services administratifs au-delà des délais d'inscription en ligne est possible jusqu'à 8 jours francs avant la date du concours considéré, sous réserve du paiement des frais complémentaires.

## **II. Autres tarifs :**

### *a/ Location d'instrument*

L'augmentation générale de 7% est appliquée également au tarif de location d'instrument : 28€/mois

### *b/ Location de salle*

Les tarifs « location de salle » restent les mêmes que ceux votés en 2018-2019

**La délibération n°2018-24 du 21 juin 2018 est prorogée pour l'année scolaire 2019/2020.**

### *c/ Tarifs de la médiathèque*

**Pénalités de retard** pour le retour des documents empruntés : 0,30 € par document et par jour de retard.

Les pénalités de retard ne peuvent pas excéder 4 € par document.

En cas de non restitution du document suite aux procédures de rappel une somme forfaitaire de 40 € par document à laquelle s'ajoutent les 4 € de pénalité sera exigée.

Frais d'inscription à la médiathèque :

- 5 euros intégrés aux droits d'inscription généraux pour les élèves du conservatoire
- élèves des cursus CHAM/CHAD du conservatoire inscrits dans ce seul cursus : exonérés
- élèves du CNSMD de Lyon dans le cadre de la convention de partenariat et du principe de réciprocité entre les deux bibliothèques : exonérés
- élèves des écoles de musique signataires de la charte de l'enseignement musical à Lyon : exonérés
- agents du conservatoire : exonérés
- parents, anciens élèves du conservatoire et étudiants extérieurs : 20 €
- autres publics : 30 €

Perte de la carte de bibliothèque ou de la carte d'élève : 5 €

Frais de copie des documents : 0,40 € par page

Le comité syndical, à l'unanimité,

✓ **approuve** les tarifs détaillés ci-dessus ;

✓ **dit** que ces tarifs seront applicables pour toutes les inscriptions et activités de l'année scolaire 2019/2020 (début des inscriptions et réinscriptions le 08 juillet 2019) ;

✓ **décide** de proroger pour l'année 2019/2020 la délibération n°2018-24 du 21 juin 2018 fixant les tarifs de mise à disposition de locaux ;

✓ **décide** que les tarifs des activités ponctuelles (stages, ateliers, activités pédagogiques, concerts et animations diverses ...) organisées au cours de l'année scolaire et ne figurant pas dans les tarifs précédemment votés seront fixés par arrêté du président, dans la limite de 300 € par type d'activité ;

✓ **décide** que les tarifs des divers produits (boissons, produits alimentaires, affiches, partitions, programmes et produits dérivés) nécessaires à la mise en place d'une manifestation organisée par le conservatoire seront fixés par arrêté du président, dans la limite de 100 € par produit.

---

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Loïc GRABER', is written over a horizontal line.

Loïc GRABER